

FICHE PROGRAMME • FORMATION COMPLÉMENTAIRE TROD

Complément TROD syphilis

Formation complémentaire (½ journée) pour les personnels déjà formés aux TROD VIH, VHC et VHB — arrêté du 13 mai 2024 (NOR TSSP2412892A)

Référence	TROD-SYPH — Module complémentaire TROD syphilis
Public visé	Personnel salarié ou bénévole des structures habilitées, déjà formé à la réalisation des TROD VIH, VHC et VHB.
Prérequis	Avoir suivi la formation aux TROD VIH/VHC/VHB et disposer de l'attestation correspondante. Intervenir en structure habilitée (ou en cours d'habilitation complémentaire syphilis).
Durée	½ journée minimum (théorie et pratique syphilis), conforme à l'arrêté.
Modalité	Formation mixte : théorie à distance (e-learning) et pratique en présentiel, assurée par nos formateurs, en groupe de 6 participants minimum.
Sanction	Attestation de suivi de formation complémentaire (TROD syphilis), conforme au modèle de l'arrêté du 13 mai 2024.

Contexte

L'arrêté du 13 mai 2024 a ajouté la syphilis (*Treponema pallidum*) à la liste des TROD encadrés. Pour les personnels **déjà formés** aux TROD VIH, VHC et VHB, une **formation complémentaire d'une demi-journée minimum** suffit pour réaliser le TROD syphilis (annexe IV). La structure doit, en parallèle, obtenir une habilitation complémentaire auprès de l'ARS (annexe II, point 8).

À noter : à ce jour, aucun financement public supplémentaire n'est dégagé pour cette nouvelle activité. La formation et le déploiement sont financés par la structure.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les spécificités du TROD syphilis (marqueur tréponémique uniquement) et ses limites d'interprétation.
- Identifier les indications, les contre-indications et la fenêtre de validité de 3 mois.
- Conduire l'entretien préalable (recherche d'une syphilis traitée, information sur la fenêtre) et l'orientation après résultat.
- Réaliser et interpréter le TROD syphilis dans le respect des conditions du fabricant et des recommandations nationales.

Programme de la formation

Volet théorique — (e-learning)

- La syphilis : agent, stades, épidémiologie et modes de transmission.
- Le TROD syphilis : **marqueur tréponémique uniquement** — il ne distingue pas une syphilis évolutive d'une cicatrice sérologique. Réservé au dépistage des syphilis ≥ 3 mois (au-delà du stade primaire) ; **jamais en présence de signes cliniques**.

- Conditions strictes d'emploi : **fenêtre de 3 mois** après une prise de risque datable ; **jamais chez une personne ayant déjà eu une syphilis traitée** ; entretien préalable obligatoire.
- Populations cibles (rapport d'experts ANRS/CNS 2025) : HSH — uniquement en « aller vers » / précarité —, personnes en situation de prostitution, de précarité, personnes détenues, personnes trans, migrants sans couverture sociale.
- Les trois objectifs du dépistage par TROD syphilis : tri négatif rassurant, tri positif avec orientation vers une structure de soin, et engagement vers le soin d'une personne éloignée des structures institutionnelles.
- Conduite après résultat : **aucune décision thérapeutique sur la seule positivité d'un TROD** ; orientation systématique vers un examen de biologie médicale de confirmation et une prise en charge.

Volet pratique — (présentiel — assuré par nos formateurs, groupe de 6 minimum)

- Réalisation supervisée d'au moins 3 TROD syphilis (dont au moins un résultat positif visualisé), tri des DASRI et manipulation des collecteurs.
- Mise en situation : entretien pré- et post-test syphilis, recherche d'une syphilis traitée, annonce d'un résultat positif et orientation.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

- Parcours mixte d'une demi-journée minimum : volet théorique en e-learning et volet pratique présentiel supervisé.
- Évaluation des acquis (réalisation et interprétation du TROD syphilis) sous le contrôle d'un formateur référent.
- Délivrance d'une attestation de suivi de formation complémentaire conforme au modèle de l'arrêté, à conserver par la structure habilitée.

Accès, délais et accessibilité

Inscription en ligne ; le volet théorique est accessible sous 48 heures ouvrées. La session pratique en présentiel est planifiée avec la structure, à partir de 6 participants. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudie, sur demande, les adaptations nécessaires.

Tarifs

Module complémentaire TROD syphilis (½ journée, théorie + pratique) 1 crédit • 180 € net de taxe

1 crédit = 180 € net de taxe, décompté à l'inscription du module. Tarif par participant. Session pratique organisée à partir de 6 participants. Formation exonérée de TVA (organisme de formation, art. 261-4-4° a du CGI).

Positionnement

Cette formation complémentaire qualifie au seul TROD syphilis les personnels déjà formés aux autres TROD. Le TROD est à orientation diagnostique : il ne se substitue pas au dépistage conventionnel en laboratoire de biologie médicale, et tout résultat positif est confirmé et orienté vers une prise en charge.

Financement

Formation professionnelle continue, dispensée par un organisme déclaré auprès de la DREETS. En l'absence de financement public dédié, la prise en charge est assurée par la structure habilitée, dans le cadre de l'extension de son offre de dépistage.

Références

Arrêté du 13 mai 2024 (NOR TSSP2412892A), notamment annexe IV (formation) et annexe II point 8 (habilitation complémentaire) · Rapport d'experts ANRS-MIE / CNS « Épidémiologie, diagnostic et prévention des IST » (2025) · Articles L. 6211-3, L. 6211-3-1 et L. 2311-1 du code de la santé publique.